

MESURE DE SOUTIEN AUX EXPLOITATIONS AGRICOLLES, REBONDIR 26



VOUS SOUHAITEZ

- Etre aidé pour exprimer vos difficultés
- Trouver des solutions et être aidé pour les mettre en oeuvre



NOTRE SERVICE

Nous vous proposons une démarche d'accompagnement permettant de :

- Faire le point sur votre situation avec un conseiller d'entreprise et un travailleur social
- Mettre en évidence des perspectives, tant au niveau professionnel que personnel
- Définir ensemble un plan d'action au travers d'une fiche de liaison et le réaliser

Nous vous apportons:

- Une première visite pour définir vos attentes et vos objectifs
- Un accord institutionnel pour la mise en place de l'accompagnement technico-économique et social
- Des rencontres régulières pour avancer avec vous dans la réalisation des actions définies ensemble
- A l'issue de chaque rencontre, une fiche de visite sera remise



LES AVANTAGES PROAGRI

✚ Écoute, information et accompagnement par une équipe complémentaire de conseillers de la chambre d'agriculture et de travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole



INFOS PRATIQUES

Public :

- Vous êtes agriculteur, conjoint, cotisant solidaire, aide-familial présentant un caractère de fragilité

Modalités et durée :

- Accompagnement pendant une année, éventuellement renouvelable

Tarifs et conditions sur demande :

Pour plus d'informations, consulter votre contact

Votre contact

Fabienne MALOSSANNE
Assistante
04 75 82 40 25
fabienne.malossane@drome.chambagri.fr

Vos intervenants

Conseillers d'entreprise
Conseillers spécialisés filière